AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (6)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Darras, 9 juillet 1861

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Darras, 9 juillet 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation2 p. (121r, 122v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Darras, 9 juillet 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41865

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 juillet 1861
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDarras
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméÀ propos de conditions de représentation des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire par Darras, voyageur de commerce. Godin fait observer à Darras qu'il a omis dans sa lettre du 16 juillet 1861 de préciser qu'il était entendu entre eux qu'il parcourrait quatre fois par an les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme, mais non l'Aisne et la Seine-Inférieure. Godin reproche à Darras de lui causer un préjudice en délaissant le Nord et le Pas-de-Calais. Il lui confirme une commission de 2,5 % sur les ventes qu'il fera, mais précise qu'il lui imputera 10 % des pertes de mauvais placements.

Mots-clés

<u>Critiques</u>, <u>Distribution des produits</u>, <u>Emploi</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u> Lieux cités

- Aisne (France)
- Nord (France)
- Oise (France)
- Pas-de-Calais (France)
- Seine-Maritime (France)
- Somme (France)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 14/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023